

## Bulletin d'histoire politique

# Reconsidérer la Rébellion de 1837-1838

Allan Greer



Volume 7, numéro 1, automne 1998

Les Rébellions de 1837-1838 au Bas-Canada

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060284ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060284ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
Comeau & Nadeau Éditeurs

### ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Greer, A. (1998). Reconsidérer la Rébellion de 1837-1838. *Bulletin d'histoire politique*, 7(1), 29–40. <https://doi.org/10.7202/1060284ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

# Reconsidérer la Rébellion de 1837-1838<sup>1</sup>



Allan Greer

Traduction de Denyse Beaugrand-Champagne

Le temps est venu, je crois, de reconsidérer fondamentalement la Rébellion de 1837-1838, et je proposerai un plan à partir duquel ce réexamen pourrait se faire. À mon avis, nous devrions faire une pause dans notre quête des causes et des conséquences, et nous concentrer d'abord à identifier plus clairement le phénomène que l'on veut expliquer. La question du «quoi» précède certainement la question du «pourquoi». La meilleure façon d'aborder ce problème de définition serait d'examiner la crise de 1837-38 comme une suite complexe d'événements, impliquant les actions et les interactions de plusieurs groupes, et non seulement celles identifiées aux rebelles. Au lieu de nous concentrer sur un acte de révolte unidimensionnel, nous devrions reconnaître le caractère contingent de la suite des événements. Des choix ont été faits, des actions ont été entreprises, non pas comme le résultat inévitable de forces métaphysiques ou de structures rigides déterminantes, mais en réponse à des circonstances qui changeaient rapidement. Mettre l'accent sur la complexité et l'imprévu peut sembler une recette conduisant au chaos plutôt qu'à une définition claire, néanmoins, comme j'espère le démontrer, c'est le seul moyen pour arriver à une vue complète de la Rébellion et de saisir sa nature essentielle.

Deux obstacles majeurs empêchent toute initiative de synthèse du type évoqué précédemment: l'isolement relatif de l'historiographie canadienne des grands courants internationaux, et le gouffre béant qui sépare les études sur le Bas-Canada et les travaux sur le Haut-Canada. L'historiographie de ce pays, riche dans plusieurs autres secteurs, manque précisément d'un langage et de concepts, ces outils nécessaires à la compréhension des questions révolutionnaires. Étant donné l'histoire du Canada et ces traditions historiographiques, il n'y a pas à s'en étonner. Ce qui est surprenant, c'est l'absence par les spécialistes de la Rébellion, d'utilisation de l'énorme littérature, empirique et théorique à propos des épisodes révolutionnaires en Europe et en Amérique à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> Ce n'est pas que les Canadas eurent la même expérience que la Belgique et la Pologne en 1830, ou que l'Argentine et le Venezuela en 1810. Naturellement, il y avait

plusieurs points de contraste tout comme de similitude, mais nous ne pouvons même pas commencer à identifier les éléments particuliers et spécifiques aux Canadas sans une structure comparative. En effet, on ne peut guère trouver les mots pour décrire les événements de 1837-1838 sans puiser dans l'histoire d'autres crises révolutionnaires.

Bien qu'une vision internationale plus large puisse fournir des concepts utiles et des points de comparaison, toute tentative de vouloir faire un exposé complet de la Rébellion canadienne se complique toujours d'une situation particulièrement avancée d'apartheid historiographique. Creighton était bien prêt à inclure le Haut et le Bas-Canada dans son œuvre classique, mais depuis son temps, les chercheurs, des deux côtés de la rivière Outaouais, se sont penchés sur des questions différentes, ont utilisé des méthodes différentes et, dans l'ensemble, se sont ignorés les uns les autres<sup>3</sup> La Société historique du Canada, suivant les courants prédominants mais aussi en leur accordant une sorte de tampon officiel, commanda deux brochures historiques sur la Rébellion: l'une consacrée au Haut-Canada, l'autre au Bas-Canada. Cet écart, reflétant la séparation entre les historiographies canadienne-française et canadienne-anglaise, amplifie grandement les effets de la fragmentation des points de vue et de la recherche spécialisée — une situation qui prévaut dans presque tous les champs de l'histoire — et rend particulièrement difficile l'étude de questions plus larges. Par-dessus tout, il tend à obscurcir les liens entre les développements des deux colonies.

De nos jours, il semble que seuls les auteurs de synthèse pour manuels scolaires soient obligés de se pencher sur les deux Rébellions. Obligés de travailler à partir de monographies dichotomiques, ces auteurs semblent souvent perplexes, à juste titre, sur le moyen d'intégrer des matériaux différents pour les deux colonies. Les auteurs francophones sont enclins à résoudre le problème en ignorant tout simplement le Haut-Canada entièrement et en se concentrant sur l'ancêtre historique de la province de Québec<sup>4</sup>. Les auteurs de manuels scolaires en anglais font de leur mieux pour offrir une vision pan-canadienne de la Rébellion, mais les résultats sont toujours décousus — dans la plupart des cas les deux rébellions sont présentées dans des chapitres différents — et plutôt de travers — dû aux effets d'un parti pris anglophone et ontarien. Dans quatre histoires du Canada récemment publiées, j'ai trouvé qu'approximativement le même espace était accordé à la Rébellion du Haut-Canada et à celle du Bas-Canada, malgré le fait que la crise au Bas-Canada fut beaucoup plus profonde et, selon tous les critères, beaucoup plus significative. Dans trois des livres, le soulèvement au Haut-Canada est placé *avant* celui au Bas-Canada, alors même que l'ordre chronologique et logique des événements était justement le contraire<sup>5</sup> Le dernier livre place les rebel-

lions dans le bon ordre, mais ne fait aucun lien entre les deux rébellions, comme s'il s'agissait d'une pure coïncidence que Mackenzie attaque Toronto juste après que la bataille eût éclaté dans la région de Montréal<sup>6</sup>.

À mon avis, et cela devrait être évident maintenant, les événements dans les deux colonies sont effectivement liés; en fait, je crois qu'ils peuvent mieux être compris comme les divers éléments d'un seul phénomène. Il est vrai que le conflit a pris des formes différentes au Haut-Canada et au Bas-Canada, et que les populations impliquées provenaient d'horizons dissemblables, mais les Canadas ne sont pas les seules possessions britanniques où il y eut des révoltes dans des lieux dispersés et qui impliquèrent des gens de religion et de langues différentes. La Rébellion irlandaise de 1798 connut des soulèvements dans diverses régions du nord et du sud; protestants et catholiques, s'exprimant en anglais et en gaélique, tous s'en sont pris à l'ordre existant (et les uns aux autres aussi) dans une poussée complexe de violence<sup>7</sup>. La Rébellion indienne de 1857 (jadis appelée la Mutinerie) fut tout aussi multidimensionnelle: il y eut des insurrections agraires tout comme des révoltes militaires; diverses provinces, groupes ethniques, religions et castes furent impliqués<sup>8</sup>. Et pourtant, dans les deux cas irlandais et indien, les historiens ne semblent pas avoir de difficulté avec l'utilisation du singulier «rébellion» pour des événements qui furent de fait beaucoup plus «pluriels» que la crise canadienne<sup>9</sup>. En d'autres mots, il n'y a pas de raison de considérer la dispersion dans l'espace et la diversité dans la forme, comme étant en elles-mêmes des raisons pour nier l'unité fondamentale d'une révolte.

Bien que mon propos porte surtout sur l'ensemble des événements de 1837-1838, je pourrais aussi faire remarquer que les antécédents structurels de la révolte dans les deux Canadas ne furent pas aussi dissemblables qu'on l'a souvent présumé. Les deux colonies possédaient essentiellement une économie préindustrielle et une prépondérance d'agriculteurs indépendants. Partout, l'inquiétude régnait à propos des possibilités d'obtenir des terres vierges pour y installer la nouvelle génération, et c'est pourquoi les politiques gouvernementales qui menaçaient de restreindre l'accès aux terres des régions reculées étaient naturellement une source de grande anxiété dans ces lieux de colonisation. Les tensions entre la ville et la campagne étaient tout aussi apparentes dans la région de Toronto que dans la campagne montréalaise, et, en conséquence, le conflit eut tendance à se dérouler selon un modèle d'opposition rural-urbain quand la bataille éclata en 1837. La tenure seigneuriale, par contre, était propre au Bas-Canada, et avec elle les frictions entre propriétaire et habitant, une force tendant à la rébellion dans cette colonie. Le Bas-Canada était, en général, de colonisation plus ancienne avec une population plus nombreuse et majoritairement canadienne-française; par contraste, son voisin se développait rapidement en conséquence de la

prospérité agricole et de l'immigration massive des Îles Britanniques. Quelques immigrants s'installèrent aussi au Bas-Canada avec comme résultat qu'une minorité linguistique d'origine britannique partagea la colonie avec les *Canadiens* de souche.

Selon Lord Durham, et une longue succession d'historiens après lui, les tensions entre Anglais et Français au Bas-Canada sont la raison fondamentale des dissensions dans la société en 1837-1838. On nous dit souvent que la Rébellion au Bas-Canada était une lutte «de races» et, en conséquence, qu'elle était plus vive que — en fait fondamentalement différente — du conflit plus modéré qui a perturbé les «Anglais» au Haut-Canada. Mais, en fait, le Haut-Canada était aussi une société divisée, avec des frictions entre immigrants britanniques et colons d'origine canadienne et américaine, comme ont pu le constater ceux qui ont lu Susanna Moodie. Plus encore, les recherches de Ronald Stagg et de Colin Read ont révélé que les colons d'origine nord-américaine et les immigrants récemment arrivés avaient eu tendance à graviter dans des camps opposés quand le conflit a éclaté dans cette colonie «racialement» homogène<sup>10</sup>. Privilégier dans l'analyse la dimension «raciale» est la réponse de ceux qui veulent faire ressortir les distinctions entre les rébellions du Haut et du Bas-Canada et qui veulent dénigrer cette dernière (une question de préjugés plus que de principes), mais en fait cette analyse dissimule une similitude importante. Le conflit civil de 1837-1838 fut, des deux côtés de la rivière Outaouais, l'occasion d'une polarisation ethnoculturelle — des colons de longue date qui ont tendance à en venir aux coups avec de nouveaux arrivants. Le fait que les immigrants furent, en termes relatifs, beaucoup plus nombreux au Haut-Canada rend compte pour une bonne part du caractère plus restreint de la participation au phénomène insurrectionnel.

Les constitutions de deux colonies étaient identiques quoique la politique de chacune se développa dans des directions quelque peu différentes. Sans tomber dans l'étude des particularités complexes des idéologies, des doléances et des programmes, nous pouvons simplement faire remarquer l'existence dans les deux Canadas de tendances polarisantes qui donnèrent naissance, vers le milieu des années 1830, à deux camps politiques fondamentaux: d'un côté, des oligarchies bureaucratiques vaguement associées à une base plus large de groupes «Tories», composés surtout d'immigrants britanniques, et, d'autre part, une opposition «réformiste» qui critique les structures du pouvoir en place. À cause de la plus grande proportion d'immigrants parmi la population du Haut-Canada, les Tories de cette colonie, mais pas ceux du Bas-Canada, jouissait d'un pouvoir électoral considérable. L'opposition *patriote* au Bas-Canada était identifiée, à cause de ses origines, à un mouvement ethnique canadien-français, quoique, vers 1837, son nationalisme fut moins

étroit qu'il ne l'avait été plus tôt. Un point de vue qui pourrait, pour des besoins d'espace, être résumé à masculin-démocratique-républicain, était prédominant parmi les *patriotes*. Leur rhétorique s'appuyait sur les droits du peuple (lire hommes possédants), sur les dangers de la corruption, et sur le besoin de défendre l'indépendance et les prérogatives de l'assemblée coloniale<sup>11</sup>. Mackenzie parlait pour ceux qui avait choisi une conduite radicale semblable, au Haut-Canada, quoique la plupart des politiciens réformistes de cette colonie étaient partisans d'une approche plus modérée.

Cela, très approximativement, était la situation dans les Canadas à la veille de la Rébellion. Je suis très conscient que tous les points de cette trop brève esquisse du climat social et politique pourraient être débattus. En fait, mon espoir est que de braves âmes puissent un jour s'offrir pour examiner ces questions en profondeur et d'un point de vue d'ensemble pour y inclure les deux Canadas. En attendant, je suis impatient de passer aux événements de 1837-1838. Le bref résumé qui suit prête une attention particulière aux liens unissant les développements du Haut-Canada et du Bas-Canada dans une tentative de mieux saisir la nature essentielle de la Rébellion dans son ensemble.

Si nous nous replaçons au début de l'année 1837, presque un an avant l'éclatement du conflit armé, nous constatons que les deux colonies sont déjà entraînées dans une sérieuse crise politique. Les activités de la législature du Bas-Canada étaient complètement arrêtées à cause du conflit aigu qui opposait les représentants élus à la Chambre et les personnes nommées aux Conseils. Les conseils municipaux et scolaires n'existaient plus parce que leurs statuts n'avaient pu être renouvelés. Aucun budget n'avait été approuvé, et les fonds pour les opérations normales de la colonie avaient été obtenus par des mesures d'exception. Au Haut-Canada, la situation était superficiellement normale; l'harmonie régnait entre le Conseil exécutif et l'Assemblée contrôlée par les Tories. Cependant, la légitimité de cette assemblée n'était d'aucune façon acceptée par tous; il était de notoriété publique que les élections de 1836 avaient été marquées par la violence, la fraude et l'ingérence du gouverneur, et que ces facteurs aient ou non vraiment causé la défaite des réformistes, il y avait assurément plusieurs Haut-Canadiens qui le croyaient. Les Tories avaient, de toute évidence, des doutes sur leur popularité car, sachant que le roi n'en n'avait plus pour longtemps à vivre et qu'en conséquence de nouvelles élections auraient lieu, ils approuvèrent un bill prolongeant la vie de l'Assemblée sans égard à la pratique établie de dissoudre la Chambre lors du décès d'un monarque. Les politiciens réformistes en conclurent que les traditions parlementaires approchaient de leur fin; les modérés parmi eux se retirèrent de la vie publique alors que Mackenzie utilisa son journal pour promouvoir l'idée que l'Assemblée du

moment n'était pas seulement non-représentative, mais plus encore, illégale et illégitime.

Plusieurs *patriotes* et Réformistes radicaux semblaient attendre avec impatience le jour où le Canada serait libéré de la « domination funeste » de la Grande-Bretagne. Cependant, il s'agissait d'un souhait pour un avenir lointain; en attendant, la menace d'une sécession pouvait être employée à arracher des concessions du Colonial Office. Les historiens nous préviennent rapidement, qu'à ce stade-ci et même plus tard, quand la crise s'approfondit, la plupart des Haut-Canadiens ne désiraient pas de révolution. En autant que révolution soit associée avec anarchie et effusion de sang, cette remarque est bien sûr parfaitement justifiée, et elle s'applique aussi aux Bas-Canadiens. Mais on ne désirait pas non plus de tyrannie, d'oppression et d'injustice. Le fait que la plupart des Canadiens ne possédaient pas en 1837, ce que l'on pourrait appeler une conscience révolutionnaire, n'a rien de remarquable; cela les place dans la même catégorie que la plupart des Français au printemps de 1789, la plupart des Russes aux premiers jours de 1917, et la plupart des Européens au début de 1848. Les révolutions ne sont presque jamais déclenchées en conséquence du triomphe antérieur de l'idée de révolte dans l'ensemble de la population. Bien sûr, l'approfondissement de l'hostilité collective envers l'ordre existant joue souvent un rôle qui précipite une crise gouvernementale, mais le peuple n'a pas pour autant besoin d'avoir, dès le départ, l'insurrection comme but. C'est lorsque les autorités sont incapables de prendre le contrôle de l'opposition, de la canaliser ou de l'écraser, ou quand elles sont accablées par un effondrement des finances (France, 1788) ou par un échec militaire (Russie, 1905 et 1917) que la situation devient explosive. En d'autres mots, les révolutions ont lieu quand les gouvernements sont incapables de gouverner, et c'était exactement la situation de l'administration coloniale des Canadas à l'approche du printemps de 1837.

La dangereuse impasse politique ne pouvait continuer indéfiniment; le gouvernement de Sa Majesté, se proclamant l'autorité ultime en Amérique du nord britannique, se devait alors de trouver une solution. Après des années d'hésitation et de nombreuses tentatives de conciliation auprès de groupes coloniaux inconciliables, le cabinet décida alors de sévir contre les *patriotes* bas-canadiens. Les clauses spécifiques des Dix résolutions de Lord John Russell n'étaient pas vraiment draconiennes, mais elles constituaient un rejet très net des demandes *patriotes* d'une réforme démocratique de la constitution. Plus encore, elles donnaient pouvoir au gouverneur de la colonie de dépenser des fonds sans l'approbation de l'Assemblée, ce qui violait le principe sacré de « no taxation without representation » proclamé depuis l'époque de la Révolution américaine. Dans l'atmosphère tendue du moment, ces mesures étaient propres à provoquer des réactions de colère;

le Colonial Office le comprit très clairement et ordonna immédiatement l'envoi de troupes additionnelles au Bas-Canada. Effectivement, dès que la nouvelle des résolutions provocantes de Lord Russell atteignit Québec, les journaux radicaux commencèrent à hurler d'indignation contre le «despotisme» et le «vol» du trésor public.

Seul le Bas-Canada était directement touché par ces événements, mais la population du Haut-Canada, de toutes les tendances politiques, y porta une attention soutenue. De la crise en cours au Bas-Canada, cette population vit non seulement une version plus nette et révélatrice de ses propres débats et conflits, mais elle y vit des indices incontestables des menaces qui pesaient sur l'avenir de son coin de l'Amérique du nord britannique. Ainsi, dans le scandale déclenché par les Résolutions Russell, les Tories du Haut-Canada fulminaient contre la «trahison» et le «républicanisme français», pendant qu'un Mackenzie de plus en plus anti-britannique apparaissait surtout comme le leader d'une campagne de solidarité pour le Bas-Canada. En dépit des idées paranoïaques des Tories, ce n'était pas là le résultat d'une conspiration révolutionnaire intercoloniale. En fait, les communications avec les *patriotes* étaient limitées, et les relations personnelles entre Mackenzie et Papineau étaient moins que cordiales, mais lorsque la Grande-Bretagne provoqua une confrontation avec leurs voisins, les radicaux du Haut-Canada comprirent que leur propre avenir en dépendait. La célèbre déclaration du 28 juillet émise par les «Toronto Friends of Reform» l'exprimait ainsi: «Les Réformistes du Haut-Canada sont invités par tous les liens de sentiment, d'intérêt, et, de devoir, à faire cause commune avec les citoyens du Bas-Canada, dont la coercition si elle réussit sera sans doute un jour la nôtre»<sup>12</sup>.

Pendant ce temps, les *patriotes* mobilisaient un public plus large pour une intense campagne de protestation. Des comités locaux furent mis sur pied et, entre mai et septembre, des assemblées publiques eurent lieu dans les villes et villages du Bas-Canada. Le Haut-Canada en fit autant à partir de juillet. Mackenzie était au cœur du projet. Il utilisait les pages de son journal pour inciter à la création «d'unions politiques» locales et par son éloquence fougueuse, il soulevait ses auditeurs lors de son passage dans les villages éloignés. Naturellement, les discours et les résolutions votées lors de ces assemblées au Haut-Canada concernaient la litanie habituelle des abus du Family Compact et des autres griefs d'intérêts strictement locaux. L'occasion de la campagne, d'une intensité sans précédent, était néanmoins le conflit qui opposait le mouvement *patriote* du Bas-Canada et le gouvernement de l'Empire britannique. L'éditorialiste du *Liberal* de St. Thomas écrivit: «Nous recommandons avec ardeur à chaque township de former des unions politiques, de tenir des assemblées et d'exprimer ouvertement et avec fermeté, leur détermination à se soulever ou à tomber avec leur frères du Bas-Canada»<sup>13</sup>.



Pendant l'été et l'automne, le conflit au Bas-Canada s'intensifia. Au mois de juin, le gouverneur tenta vainement de mettre fin à l'agitation en interdisant les « assemblées séditeuses »; elles continuèrent avec la même intensité malgré les efforts du gouvernement de faire appliquer l'interdiction par ses représentants locaux. L'administration tenta ensuite de destituer les officiers de milice et les juges de paix qu'elle jugeait « déloyaux », mais ce geste politisa les pouvoirs locaux et provoqua une contre-attaque *patriote* à l'encontre des magistrats et des officiers demeurés « loyaux ». Le résultat fut qu'à la fin octobre, début novembre, de grandes sections du district rural de Montréal avait mis sur pied leur propre administration révolutionnaire. Un tel état de choses constituait une remise en question de la souveraineté de l'Empire britannique, et avec l'accroissement du nombre de soldats à Montréal, il devint de plus en plus évident que la force armée serait bientôt utilisée contre les *patriotes*.

Ces nouveaux et plus inquiétants développements eurent un double impact sur le Haut-Canada. Premièrement, en dépouillant la colonie des troupes britanniques on fournit l'occasion de passer à l'action. La concentration des forces militaires dans le district de Montréal eut lieu aux dépens des autres garnisons coloniales et avec le résultat qu'au début de novembre il n'y avait plus un seul soldat au Haut-Canada. En conséquence, les relations de pouvoir penchèrent du côté des forces anti-gouvernementales, mais pas autant que Mackenzie, qui avait fortement sous-estimé les forces loyales, l'avait cru. La dérive vers un état de guerre au Bas-Canada, fournit un élan autant qu'une opportunité pour les radicaux du Haut-Canada. Devant la possibilité d'un important assaut militaire, les *patriotes* avaient un besoin évident d'appuis: pas seulement les discours habituels et les résolutions encourageantes, mais une diversion d'importance. « Je conseille à chaque ami du peuple », écrit Mackenzie à la veille de la bataille de Saint-Denis, « de se procurer un fusil, ou un mousquet ou un pistolet . . . (de) *garder vos yeux sur le Bas-Canada* »<sup>14</sup>. Début décembre, après que le Haut-Canada eût pris connaissance de la nouvelle du conflit armé dans le district de Montréal, les insurgés descendirent la rue Yonge dans une tentative malheureuse de capturer Toronto. La nouvelle se répandit rapidement à l'ouest jusqu'au district de London et là, après Montréal et Toronto, les forces radicales se rassemblèrent en signe de solidarité avec leurs frères, mais se dispersèrent sans tirer de coup de feu quand il fut évident que la partie était perdue et que toute résistance était futile. Les combats en 1837 avaient été beaucoup plus étendus et intenses au Bas-Canada qu'au Haut-Canada; le nombre des victimes reflète le contraste: environ 250 hommes tués au combat dans le premier cas, quatre pour le deuxième<sup>15</sup>. Pourtant ce ne fut qu'une question de semaines entre le moment où les balles se sont mises à siffler et le moment où le gouvernement et ses partisans, dans les deux colonies, eurent clairement triomphé.

Néanmoins, la crise était loin d'être terminée. Des centaines, peut-être des milliers de personnes avaient trouvé refuge aux États-Unis à la suite du premier combat et, elles y avaient soutenu la révolution tout en élargissant son étendue géographique. Le public américain appuya très fortement les rebelles canadiens, particulièrement le long de la frontière avec le nord du Vermont, et les États de New York, de l'Ohio et du Michigan. Cependant, le gouvernement des États-Unis, un acteur important dans la crise de 1837-1838, décida de préserver la paix avec la Grande-Bretagne au détriment de la révolution dans les Canadas, et cette décision éventuellement scella le destin de ces colonies. Néanmoins, pendant un certain temps, il fut difficile au gouvernement fédéral d'imposer sa volonté dans cette région agitée le long de sa frontière avec les Canadas. Des «Patriotes», autant américains que canadiens-français et canadiens-anglais, lancèrent une série d'incursions frontalières en 1838; elles se terminèrent par une invasion relativement étendue du Bas-Canada, associée à un soulèvement interne des rebelles au Bas-Canada. Les actions entreprises contre le Haut-Canada le long de la frontière furent de plus en plus le fait de citoyens américains coincés alors dans un conflit, non seulement contre le régime colonial britannique mais aussi contre leur propre gouvernement, qui rapidement augmenta son armée de cinquante pour cent pour préserver la neutralité américaine et rappeler à l'ordre les Patriotes au nord<sup>16</sup>.

À la fin de 1838, le régime colonial maîtrisait complètement la situation militaire; au niveau politique, des changements d'envergure étaient en marche, tous dans le but de consolider la victoire et de renforcer le contrôle du gouvernement. La Rébellion ne fut pas exclusivement ou même premièrement une affaire militaire, pas plus qu'elle ne fut seulement le fait de «rebelles». L'importance de la crise peut être appréciée non seulement par la portée considérable des défis contre l'ordre existant, mais aussi par les mesures extraordinaires prises pour préserver l'autorité britannique. En plus des assauts militaires contre ses ennemis bas-canadiens, le gouvernement opéra une révolution juridique sans précédent pour s'assurer la victoire. On imposa la loi martiale, l'habeas corpus fut suspendu, et des arrestations eurent lieu massivement et sur une grande échelle, très souvent sans qu'aucune accusation ne fut portée<sup>17</sup>. L'opération juridique fut moins radicale au Haut-Canada où la menace révolutionnaire avait été moins sérieuse, mais même là, le droit à l'habeas corpus fut suspendu. Un système peu orthodoxe fut mis en place de condamnations sommaires et de privation de droits civils des prisonniers politiques qui demandaient un pardon. Finalement, une loi fut passée en mars 1838 qui accordait l'immunité aux loyaux qui avaient peut-être enfreint la loi lors de l'arrestation de rebelles<sup>18</sup>. Cette dernière disposition nous renseigne sur les intentions non officielles mais très réelles prises

à l'encontre de l'opposition gouvernementale pendant les années de la Rébellion. Dans les deux colonies on retrouve des douzaines de cas d'assaut, de vol, et de destruction de propriété, et d'arrestations arbitraires commises par les forces loyales. Bien sûr, de telles irrégularités sont presque inévitables lors de conflits sociaux, mais elles apportent une dimension supplémentaire à la mise entre parenthèse de l'autorité de la loi.

Dans les années qui ont suivi le recours aux armes, le régime colonial britannique fut fondamentalement reconstitué beaucoup plus qu'il ne fut restauré. L'État, aux plans administratif et exécutif, s'accrut énormément dans sa forme, son étendue et son pouvoir. Au début il y eut prolifération de soldats et de gens de police, mais, avant longtemps, ils furent remplacés par des organismes plus pacifiques tels que des écoles, des prisons, des asiles et, surtout, par des bureaucraties. (À la fin des années 1840, on aboutit à un arrangement connu sous le nom de «gouvernement responsable» pour aider à la coordination de l'exécutif, du législatif et de l'électorat). La Chambre d'assemblée bas-canadienne était disparue pour de bon; à sa place on nomma un Conseil Spécial (1838-1841) libre de voter des mesures impopulaires dans des secteurs tels que le droit, la propriété et le gouvernement municipal<sup>19</sup>. Les deux Canadas furent unis, comme cela est bien connu, pour permettre la reprise du système parlementaire sans accorder aux Canadiens français le degré de pouvoir que leur nombre autrement leur aurait donné. L'Acte d'Union, ce mariage punitif forcé, visait à résoudre le «problème canadien-français» par la répression et il représentait la volonté de contrer l'esprit insurrectionnel de 1837-1838 avec son engagement implicite à l'autodétermination et au support mutuel. (Les régimes qui ont hérité de cette solution autoritaire en ont payé le prix pendant de nombreuses années!). Tout compte fait, les défaites décisives de l'opposition républicaine dans les Canadas ouvrit la voie à une transformation majeure de l'autorité impériale.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Extraits, avec la permission de la revue, d'un article publié dans *Canadian Historical Review*, LXXVI, 1, 1995.

2. Une remarque doit être faite: sur certains thèmes particuliers, les spécialistes de la Rébellion ont utilisé des études comparatives sur des sujets comme les émeutes au XVIII<sup>e</sup> siècle en Angleterre ou l'économie agraire à la veille de la Révolution française, mais ils ont montré peu d'intérêt pour les épisodes révolutionnaires eux-mêmes et pour l'ensemble qu'ils constituent.

3. Mea culpa!

4. Une exception: Denis Vaugeois et Jacques Lacoursière (dir.), *Canada-Québec: synthèse historique* (Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique 1976), p. 306-18, qui

ont intégré un bon compte rendu, quoique très bref, des événements au Haut-Canada dans un chapitre consacré avant tout à la Rébellion au Bas-Canada.

5. R. Douglas Francis et Donald B. Smith, *Origins: Canadian History to Confederation* (Toronto, Holt, Rinehart and Winston, 1988), p. 227-31, p. 249-53; David J. Bercuson et al., *Colonies: Canada to 1867* (Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1992), p. 219-24, p. 236-9; J. M. Bumsted, *The Peoples of Canada: A Pre-Confederation History* (Toronto, Oxford University Press, 1992), p. 248-57.

6. Margaret Conrad, Alvin Finkel et Cornelius Jaenen, *History of the Canadian Peoples*, vol.1: *Beginnings to 1867* (Toronto, Copp Clark Pitman, 1993), p. 412-24

7. Gearoid O'Tuathaigh, *Ireland before the Famine, 1798-1848* (Dublin, Gill and Macmillan, 1972); Thomas Pakenham, *The Year of Liberty: The Story of the Great Irish Rebellion of 1798* (London, Hodder and Stoughton, 1969).

8. Christopher Hibbert, *The Great Mutiny: India 1857* (London, Penguin, 1978); Eric Stokes, *The Peasant Armed: The Indian Rebellion of 1857* (Oxford, Clarendon, 1986)

9. J'ai déjà écrit que je préférais le terme crise révolutionnaire plutôt que rébellion (Allan Greer, *Habitants et patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada* (Montréal, Boréal, 1997, p. 8). Je crois toujours que la phrase précédente s'applique, mais en considérant les cas irlandais et indien, je suis plus enclin à suivre l'usage courant qui utilise le mot «rébellion» dans le cas des révoltes coloniales qui n'ont pas culminé dans le renversement du régime impérial.

10. Ronald J. Stagg, «The Yonge Street Rebellion of 1837: An Examination of the Social Background and a Reassessment of the Events» (Thèse de doctorat, Université de Toronto 1976), chap. 6 et 8; Colin Read, *The Rising in Western Upper Canada: the Duncombe Revolt and After* (Toronto, University of Toronto Press, 1982), p. 164-204.

11. Les affinités au niveau de la rhétorique, des tactiques et des styles politiques entre les radicaux des colonies et des éléments analogues en Angleterre n'ont pas encore été étudiées en profondeur. Le terme «réforme» avait des connotations riches et variées au début des années 1830, et l'usage, par Mackenzie du terme «political unions» (unions politiques) aurait correspondu fortement à des échos de la mère-patrie. Voir John Belcham, «Republicanism, Popular Constitutionalism and the Radical Platform in Early Nineteenth-Century England», *Social History*, 6 (Janvier 1981), p. 1-32

12. Colin Read et Ronald J. Stagg (dir.), *The Rebellion of 1837 in Upper Canada: A Collection of Documents* (Ottawa, Carleton University Press, 1985), p. 54. Comparez les pages 62, 70, 77, 87, 104, 105, 107 et 316.

13. Read et Stagg (dir.), *1837 in Upper Canada*, p. 65. Mackenzie annonça même son plan initial de mettre sur pied un réseau extra-parlementaire au milieu d'un article décrivant le progrès de la campagne anti-gouvernementale au Bas-Canada. S. D. Clark, *Movements of Political Protest in Canada, 1640-1840* (Toronto, University of Toronto Press, 1959), p. 375.

14. *The Constitution*, 22 nov. 1837, cité par Anthony W. Rasporich (dir.), *William Lyon Mackenzie* (Toronto, Holt, Rinehart and Winston, 1972), p. 69 (en italique dans l'original).

15. Elinor Kyte Senior, *Les habits rouges et les Patriotes* (Montréal, VLB Éditeur, 1997), p. 297; G. M. Craig, *Upper Canada: The formative Years, 1784-1841* (Toronto,

McClelland & Stewart, 1963), p. 247-8. À noter que ces chiffres s'appliquent à la première phase de la Rébellion seulement. Mes remerciements à Colin Read pour m'avoir guidé sur ce sujet.

16. Voir en particulier Albert B. Corey, *The Crisis of 1830-1842 in Canadian-American Relations* (New Haven, Yale University Press, 1941), p. 44-69, mais aussi Oscar A. Kinchen, *The Rise and Fall of the Patriot Hunters* (New York, Bookman, 1956); Orrin Edward Tiffany, *The Relations of the United States to the Canadian Rebellion of 1837-1838* (Buffalo, 1905); Edwin C. Guillet, *The Lives and Times of the Patriots* (Toronto, University of Toronto Press, 1968); John Duffy and H. Nicholas Muller, «The Great Wolf Hunt: The Popular Response in Vermont to the *Patriote* Uprising of 1837», *Journal of American Studies*, 8 (Aug. 1974), p. 153-69.

17. Jean-Marie Fecteau, «Mesures d'exception et règle de droit: les conditions d'application de la loi martiale au Québec lors des rébellions de 1837-1838», *McGill Law Journal*, 32 (juillet 1987), p. 464-495.

18. Read et Stagg, *The rebellion of 1837 in Upper Canada*, lxxxvii-viii.

19. Brian Young, «Positive Law, Positive State: Class Realignment and the Transformation of Lower Canada, 1815-1866», dans Allan Greer et Ian Radforth (dir.), *Colonial Leviatan: State Formation in Mid-Nineteenth Century Canada* (Toronto, University of Toronto Press, 1992), p. 50-63.